Les financements français de l'action contre les mines

CE QUE DEMANDE HANDICAP INTERNATIONAL

- La France s'est engagée à mettre en œuvre le Traité d'interdiction des mines antipersonnel, la Convention sur les sous-munitions, le Protocole V de la Convention sur certaines armes classiques, autant d'instruments liés à la question des Restes explosifs de guerre (REG). Si elle veut garder sa crédibilité politique internationale, elle doit augmenter sa contribution totale à l'action anti-REG,à hauteur de 15 millions d'euros par an sur 5 ans. Ce montant la mettrait au niveau d'autres Etats parties, notamment européens.

- La France doit développer un programme stratégique pluriannuel, décliné en plan d'action, tout en gardant une certaine flexibilité pour certains projets ponctuels

- La France doit s'engager dans des programmes liés à l'assistance aux victimes, en soutenant le développement de projets inclusifs de victimes de REG et autres personnes handicapées.

I - Une baisse de plus de 90% des financements français en 4 ans

Années	Financements français (€)
2005	3,1 millions
2006	2.6 millions
2007	1,7 million
2008	300 000

Sources : rapports de l'Observatoire des mines, sur la base d'informations communiquées par le ministère des Affaires étrangères français.

.

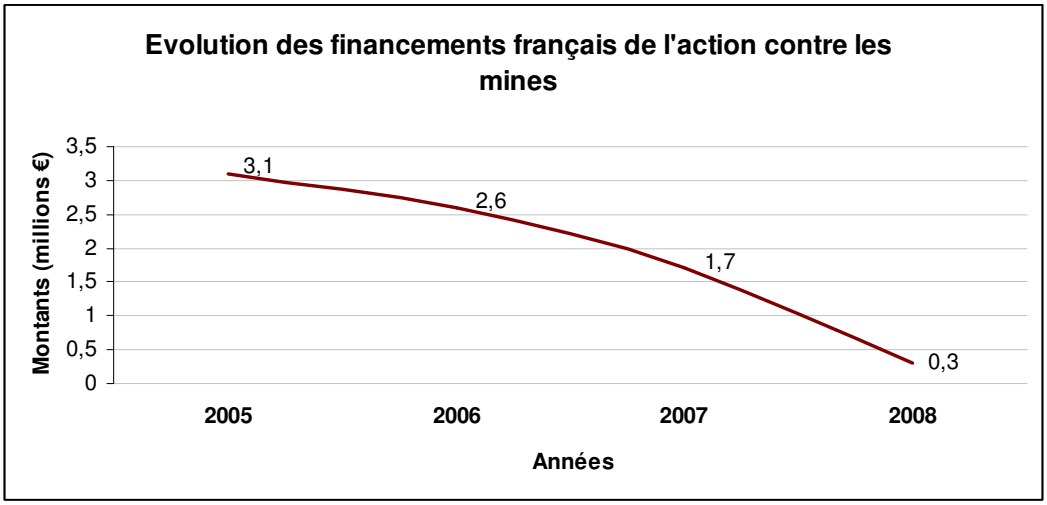

. Détails des financements français en 2008

En 2008, la France a consacré la quasi-totalité de ses fonds à de la formation au déminage.

Activités	Montants (€)
. Opération de sensibilisation en Albanie (traduction d'une bande dessinée de l'Ecole supérieure et d'application du génie d'Angers – ESAG - destinée aux enfants)	9 000
Formation de démineurs au Bénin dans le cadre du Centre de formation au déminage humanitaire pour l'Afrique de l'Ouest (CPADD)	291 994
TOTAL	300 994

Ces montants apparaissent ridiculement bas, au regard des montants nécessaires pour financer les opérations d'action contre les mines. Par exemple :
. Au Sud-Liban, un programme comme celui de Handicap International (3 équipes de 15 démineurs) coûte environ 100 000 euros par mois, soit **1,2 million d'euros pour un an.**
. Au Sénégal, un programme comme celui de Handicap International (1 équipe de 8 démineurs) coûte environ 40 000 euros par mois, soit **480 000 euros pour un an**.

Loin d'atteindre des niveaux satisfaisants, les financements français devraient cependant remonter en 2009. Il est ainsi à noter qu'un financement de 500 000 euros aura été alloué cette année à des programmes d'assistance aux victimes conduits par Handicap International au Népal, Algérie, Cambodge, Somaliland, Sierra Léone, Libéria. Ce financement pourrait être reconduit annuellement jusqu'en 2012.

II – Les contributions indirectes en question…

Les différentes contributions nationales recensées par l'Observatoire concernent des financements directs et communiqués officiellement par les gouvernements concernés. Dans le cas de la France, c'est le ministère des Affaires étrangères qui est à la source de cette information.

Face au montant consternant de ses financements directs à l'action contre les mines, la France pourrait cependant être tentée d'arguer qu'elle y contribue indirectement, à travers d'autres budgets.

. La contribution à l'Union européenne

. En 2008, l'Union européenne, qui dispose d'un budget total de 129,1 milliards d'euros, a consacré **60,8 millions d'euros** à l'action contre les mines, demeurant le premier bailleur mondial en la matière.
. La France finance près de 17% du budget global de l'Union Européenne, soit 18,7 milliards d'euros.

La France déclare donc parfois qu'elle finance indirectement l'action contre les mines via sa contribution à l'Union européenne. Elle estime en effet qu'elle contribue à l'action contre les mines financée par la Commission, dans les mêmes proportions qu'elle contribue au budget global de la Commission (17% de 60,8 millions d'euros, soit 9,73 millions d'euros).

Deux arguments s'opposent au fait d'intégrer les financements européens dans le calcul des fonds français dédiés à l'action contre les mines :

- La France n'a pas la maîtrise de l'utilisation par la Commission européenne des fonds qu'elle lui confie : il s'agit d'une contribution obligatoire et ces fonds ne sont pas fléchés.
- La France n'a pas d'influence sur la politique européenne d'action contre les mines. Les financements européens à l'action contre les mines ne sont en aucun la fruit d'une volonté politique française.

Par ailleurs, même en ajoutant une « part indirecte française » des montants européens, les financements français de l'action contre les mines s'élèveraient à environ 10 millions d'euros. Ils resteraient bien inférieurs aux financements directs allemands et anglais.

. Recherche et développement

La France a dédié des fonds importants ces dernières années pour les programmes de recherche et développement (R&D) autour des mines. Ainsi, en 2001, la France a alloué 14 914 000 euros à des programmes R&D de "contreminage". Handicap International avait à l'époque pointé le fait que ces fonds alloués à la R&D représentaient cinq fois le montant de l'action contre les mines.

La Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel (CNEMA) avait également souligné dès 1999 que ces projets auraient des applications militaires plus qu'humanitaires[1]. Les montants alloués aux programmes de R&D n'ont pas été communiqués ces dernières années par le ministère de la Défense, malgré les demandes des ONG. Nous n'avons pas non plus connaissance des résultats de ces investissements, encore moins s'ils ont jamais été exploités dans le cadre d'un programme de déminage humanitaire.

Le développement de nouvelles technologies dans le domaine du déminage est nécessaire, notamment sur les matériels de détection. Cependant, afin d'être utiles dans les pays affectés, qui sont essentiellement des pays aux faibles ressources comptant de multiples priorités de développement, **ces technologies doivent être accessibles financièrement, adaptables aux terrains locaux et dont la maintenance puisse être assurée localement.**

III - La France, 23e et dernier pays contributeur

. Déjà dans le peloton de queue des contributeurs de l'action contre les mines en 2007, la France a encore régressé en 2008 pour atteindre la dernière place du classement mondial, derrière le Luxembourg, la République tchèque et la Slovénie.

. En dollars américains[2], 16 pays ont augmenté leur contribution entre 2007 et 2008 :

Italie (+ 138%), **Autriche** (+132%), **Union européenne** (+96%), **Espagne** (+74%), **Finlande** (+47%), **Allemagne** (+45%), **Japon** (+45%), **New Zélande** (+31%), **Suisse** (+26%), **Etats-Unis** (+22%), **Danemark** (+21%), **Pays Bas** (+21%), **Australie** (+9%), **Suède** (+8%), **Irlande** (+3%). **Arabie Saoudite (pas de contribution 2007)**

[1] Rapport CNEMA 1999

[2] La baisse du dollar par rapport à certaines monnaies dont l'Euro influence cette augmentation pour certains pays.

	2005 en millions $	2006 en millions $	2007 en millions $	2008 en millions $	2008 en millions €
Commission Européenne	51,5	87,3	45,6	**89,5**	**60,8**
Etats-Unis	81,9	94,5	69,8	**85**	**57,7**
Japon	39,3	25,3	35,5	**51,6**	**35,0**
Canada	20,5	28,9	45,8	**43,1**	**29,3**
Norvège	36,5	34,9	50,2	**36,7**	**24,9**
Pays-Bas	19,3	26,9	23,4	**28,2**	**19,2**
Allemagne	21,1	18,6	18,4	**26,7**	**18,1**
Grande-Bretagne	21,4	19,3	25,2	**24,9**	**16,9**
Espagne	1,9	8,6	11,7	**20,4**	**13,9**
Suède	11,7	14,9	17,5	**18,9**	**12,8**
Australie	8,9	16,5	16,7	**18,2**	**12,3**
Suisse	12,1	14,1	12	**15,1**	**10,3**
Danemark	11,3	14,5	12,1	**14,7**	**10,0**
Belgique	4	7,1	10,8	**10,5**	**7,1**
Italie	4,5	5,4	4,1	**9,8**	**6,7**
Finlande	5,9	6,3	5,0	**7,3**	**5,0**
Irlande	2,2	4,8	7,0	**7,2**	**4,9**
Autriche	2,2	2,2	1,2	**2,7**	**1,8**
Nouvelle Zélande	0,9	0,9	2	**2,6**	**1,8**
Arabie Saoudite	N/A	N/A	N/A	**1,5**	**1,0**
Luxembourg	1,3	1,3	0,9	**1,2**	**0,8**
République Tchèque	1,4	1,2	1,2	**1,0**	**0,7**
Slovénie	0,4	0,8	0,7	**0,6**	**0,4**
France	3,8	3,3	2,4	**0,4**	**0,3**

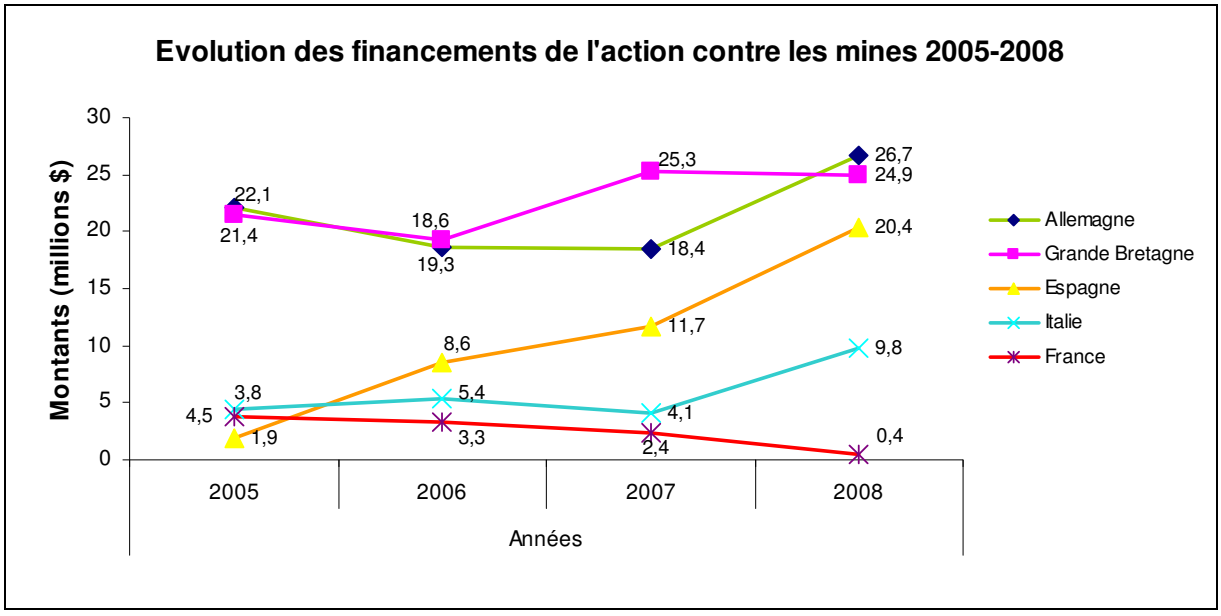

IV - Les mauvais résultats français en contradiction avec la hausse globale des financements

- Les 518 millions de dollars (soit 346 millions d'euros) de financements internationaux, alloués en faveur de l'action contre les mines en 2008 par 23 pays et par la Commission européenne, constituent le versement le plus élevé jamais atteint à ce jour, surpassant ainsi le record précédent - 475 millions de dollars en 2006.

- Alors que les financements mondiaux ont augmenté depuis l'entrée en vigueur du Traité d'Ottawa, l'évolution erratique des financements français reflète l'absence de réelle politique française en matière de lutte contre les mines.

	Financements mondiaux (millions $)	**Financements français (millions $)**
1999	219	1,17
2000	243	1,17
2001	327	2,7
2002	324	3,5
2003	339	2,5
2004	392	1,9
2005	375	3,8
2006	475	3,3
2007	431	2,4
2008	518	0,4

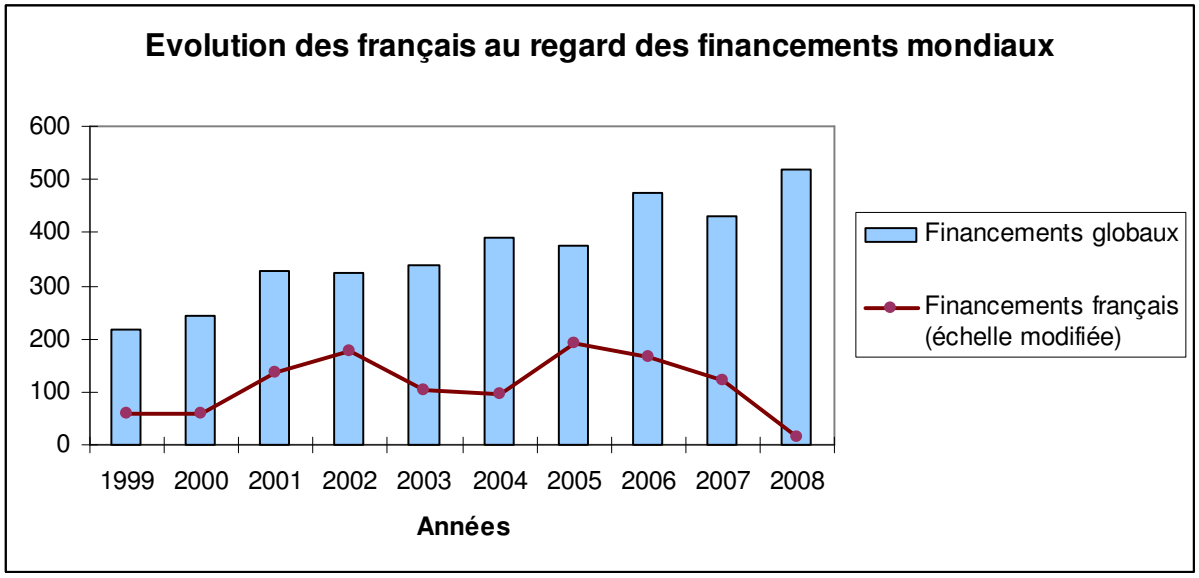

N.B. : l'échelle des financements français est différente de celles des financements mondiaux (les montants français ont été multipliés par 50).